



HAL
open science

Licence Droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit. 2015, Université Savoie Mont Blanc. hceres-02037502

HAL Id: hceres-02037502

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037502v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Droit

- Université Savoie Mont Blanc - USMB

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Entreprise, gouvernance, responsabilités (EGR)

Établissement déposant : Université Savoie Mont Blanc - USMB

Établissement(s) cohabilités : /

La licence mention *Droit* dispensée à la Faculté de Droit de l'Université Savoie Mont Blanc à Chambéry offre une formation juridique généraliste. Elle propose après l'enseignement en L1 et L2 des matières juridiques fondamentales, un début de spécialisation à travers le choix en L3 d'un parcours *Droit privé* ou *Droit public*. Elle est ouverte en formation initiale.

Cette formation permet une poursuite d'études en master de *Droit privé* ou de *Droit public* ou une insertion professionnelle immédiate, voire pour les titulaires de la L2 l'intégration dans une licence professionnelle.

Avis du comité d'experts

La licence mention *Droit* offre une formation généraliste qui débute par un premier semestre commun avec la licence *Administration économique et sociale* (AES). Les trois semestres suivants permettent aux étudiants d'aborder les matières juridiques fondamentales. La place accordée à la méthodologie du travail universitaire favorise la familiarisation progressive des étudiants avec les matières et le raisonnement juridiques. Les deux derniers semestres proposent le choix entre un parcours *Droit privé* et un parcours *Droit public* en vue d'un début de spécialisation des étudiants. Ce choix de parcours manque cependant de clarté et gagnerait à être mieux affirmé.

La licence mention *Droit* profite pleinement de sa place au sein du champ Entreprise, gouvernance, responsabilités pour proposer, à côté des matières purement juridiques, divers enseignements en économie et gestion délivrés dans ce même champ. La formation est par ailleurs bien implantée dans les milieux professionnels juridiques et judiciaires comme en témoigne l'association avec le Barreau et le notariat, ou encore la participation des entreprises locales aux diverses manifestations organisées par la Faculté et l'accueil de nombreux stagiaires.

L'existence de formations concurrentes à Grenoble, Lyon et Saint-Etienne ne saurait remettre en cause l'existence de la licence proposée à Chambéry qui apporte notamment une réponse de proximité aux étudiants désireux de s'inscrire dans une université de taille plus modeste que ses voisines.

L'équipe pédagogique principalement composée d'enseignants-chercheurs, comprend également divers professionnels notamment avocats, magistrats, notaires ou inspecteurs des impôts, ainsi que des doctorants. La part prépondérante d'universitaires répond au caractère généraliste de la formation.

Le pilotage du diplôme, assuré par un responsable de la licence et un responsable pour chacune de ses années et complété par l'organisation semestrielle de commissions pédagogiques, est classique.

La licence de *Droit* attire des étudiants de plus en plus nombreux (pour 2013 : 388 en première année, 215 en deuxième année et 156 en troisième année), provenant à 80 % de Savoie et Haute-Savoie. La poursuite d'études en master est forte (95 %), ce qui ne surprend pas au regard du caractère généraliste de la formation. Quant au taux de réussite, en hausse depuis trois ans, il apparaît satisfaisant (47 % en L1 et 87 % en L3 en 2013).

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La recherche trouve sa place à travers l'intervention dans la licence d'enseignants-chercheurs membres du Centre de Droit Public et Privé des Obligations et de la Consommation (CDPPOC) et, en TD, de doctorants. L'ouverture aux étudiants de licence de l'ensemble des colloques et conférences doit être saluée.
Place de la professionnalisation	Les relations entretenues avec les milieux professionnels, notamment par le biais d'interventions au sein de la faculté, ainsi que l'organisation annuelle d'une semaine de l'emploi par l'Université, constituent sur ce terrain des éléments positifs, certes modestes mais adaptés au caractère généraliste de la formation. Participe également de la professionnalisation la politique en matière de stage.
Place des projets et stages	Deux stages peuvent être effectués sur l'ensemble des trois années de licence. La possibilité d'effectuer ces stages à l'étranger et le soutien apporté en ce sens par la Faculté doivent être salués. Il en est de même de la possibilité offerte aux étudiants de valoriser chaque semestre, en option, à hauteur de 2 ECTS (European Credits Transfer System ou crédits européens), une « initiative étudiante » (ex : organisation de tables rondes sur un thème précis).
Place de l'international	L'accent mis sur l'international est manifeste et louable : possibilité d'échanges offertes (15 étudiants en mobilité entrante, 20 étudiants - chiffre en augmentation - en mobilité sortante) ; offre de cours de droit en anglais, certes encore limitée ; renforcement de l'anglais à hauteur de 46 heures par semestre.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les passerelles existent tant pour les étudiants ayant effectué leur premier semestre dans une autre composante ou pour les titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou d'un brevet de technicien supérieur (BTS) vers la licence de <i>Droit</i> que pour les titulaires de deuxième année de licence <i>Droit</i> vers des licences professionnelles. Les dispositifs d'aide à la réussite doivent être particulièrement soulignés pour leur variété et leur succès (groupe de méthodologie, de tutorat, entretiens individuels, référent pédagogique...), même si l'on peut regretter qu'ils ne ciblent essentiellement que les étudiants en grande difficulté.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités d'enseignement sont classiques. Le numérique est proposé dans divers domaines : langues, communication et, dans une moindre mesure, enseignements juridiques. Le doute existe néanmoins quant à l'utilisation effective massive des outils offerts.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation des étudiants ne présentent pas d'originalité particulière. On notera la place du contrôle continu à hauteur de 30 % ainsi que la tenue d'un jury par semestre.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il a lieu de manière classique dans le cadre des travaux dirigés et des examens sans que l'on relève l'existence d'un dispositif spécifique. Une annexe descriptive au diplôme (ADD) permet de préciser les connaissances et compétences acquises. Une réflexion est envisagée sur l'instauration d'un portefeuille de compétence.
Suivi des diplômés	Il n'existe pas d'enquête de suivi des diplômés, ce qui est regrettable.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Trois modalités d'évaluation des enseignements sont proposées : à la discrétion de chaque enseignant, dans le cadre des commissions pédagogiques et par des enquêtes annuelles. On ignore toutefois le profit tiré de ces informations. La mise en place d'un conseil d'orientation susceptible d'émettre des avis et propositions sur les activités de la Faculté doit en revanche être saluée.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Progressivité de la spécialisation.
- Encadrement et dispositifs d'aide à la réussite des étudiants.
- Place de l'anglais et de l'ouverture internationale.
- Bonne présentation du dossier.

Point faible :

- Absence de suivi des diplômés.

Conclusions :

La licence *Droit* de l'USMB est une formation généraliste de qualité qui offre aux étudiants une spécialisation progressive intéressante, qui gagnerait cependant à être davantage affirmée en ce qui concerne la différenciation en parcours en troisième année. La formation entretient des liens privilégiés avec le monde professionnel et se montre attentive aux évolutions du monde qui l'entoure.

Le suivi des diplômés reste à mettre en place.

Observations de l'établissement



Présidence
27 rue Marcoz
BP 1104 / 73011 Chambéry cedex

Tél. +33(4) 04 79 75 91 84

www.univ-smb.fr

PRÉSIDENTE

N/Réf. : PRE/DV/om/2014-15/ 222
Denis VARASCHIN
Président
presidence@univ-savoie.fr

Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité d'Experts

le 4 mai 2015,

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - A2016-EV-0730858L-S3LI160010520-010240-RT- Licence DROIT

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Université Savoie Mont Blanc ne souhaite pas émettre d'observation relative au rapport d'évaluation émis par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Denis VARASCHIN